



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 23/09/2025

Objet : Modification demande de subvention CDST

L'an deux mille vingt-cinq et le 23 septembre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, ROBERT Carole, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absentes excusées : Mme BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, Armelle HUBERT

Absents : M. AKLA Mohammed, CHAMBRE Emmanuel, Mmes, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline.

Procurations : Mme AILLAUD Karine a donné procuration à Mme KERBOUA Yasmina.

M. Estéban MUNOZ a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01039-2025 0923-2025_04_54-

Conseil Municipal du 23/09/2025

Délibération n° 2025/04/54

Objet : Modification demande de subvention CDST

Madame le Maire rappelle la délibération du 24 juin sollicitant une aide financière auprès du département, dans le cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale

Le taux de financement de ce type de projet est de 70%, il convient donc de modifier le plan de financement.

Madame le Maire propose d'adopter le plan de financement suivant.

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	93140.77 €	CDST	71 218.54 €
Architecte :	8600 €	Commune	30 524.23 €
TOTAL	101 740.77 €	TOTAL	101 740.77 €

OUI cet exposé, le conseil municipal,

- Approuve le projet présenté
- Décide de solliciter une aide financière au conseil départemental
- Autorise Mme le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents s'y afférant.

Malijai,
Le 23 septembre 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE

